

Paris, le 29 janvier 2026

Communiqué de presse Émission Obligataire

Le groupe CARAC réalise avec succès une émission inaugurale de dette subordonnée Tier 2 d'un montant de 300 millions d'euros.

La CARAC annonce le placement auprès d'investisseurs institutionnels d'obligations subordonnées éligibles en capital Tier 2 pour un montant total de 300 millions d'euros avec une date de règlement au 5 février 2026 et un taux fixe annuel de 4,375% jusqu'à la première date de remboursement en année 10, correspondant à une marge de 160 points de base par rapport au taux de swap 10 ans.

Cette opération, qui constitue la première émission obligataire de la CARAC sur les marchés de capitaux, a rencontré un vif succès. Ce succès illustre la solidité du groupe et la confiance des investisseurs dans ses perspectives de développement. L'émission, éligible en fonds propres Tier 2 sous la réglementation Solvabilité 2, bénéficie d'une notation « *investment grade* » BBB+ attribuée par l'agence S&P Global Ratings Europe Limited.

Le carnet d'ordres a atteint près de 6 milliards d'euros aux termes finaux, représentant une sursouscription de 20 fois, avec la participation de plus de 270 investisseurs français et internationaux.

Pierre LARA, Président de la CARAC déclare : « *Cette émission inaugurale constitue une avancée majeure pour la CARAC, en nous permettant d'accéder pour la première fois au marché obligataire. Elle s'inscrit pleinement dans notre stratégie de long terme, au service de la performance financière et de la protection des intérêts de nos adhérents et clients.* »

Michel ANDIGNAC, Directeur Général de la CARAC souligne : « *Le succès rencontré auprès d'investisseurs de premier plan témoigne de la qualité de notre signature de crédit et de la confiance accordée à nos perspectives de développement à long terme. Cette émission inaugurale marque une étape structurante dans la stratégie financière de la CARAC. Elle renforce durablement notre structure de fonds propres tout en nous offrant de la flexibilité financière pour le futur.* »

Les éléments-clés de l'opération :

- Émetteur : la CARAC
- Notation émetteur : A stable par l'agence S&P Global Ratings Europe Limited
- Émission de 300 millions d'euros d'obligations subordonnées Tier 2 de maturité 20 ans avec option de remboursement anticipé à partir de la 10^{ème} année
- Date de règlement prévue le 5 février 2026
- Notation des obligations : BBB+ par l'agence S&P Global Ratings Europe Limited
- Taux fixe de 4,375 % jusqu'à la première date de remboursement anticipé

L'opération a été menée avec le soutien de la Banque Hottinguer en tant que Structuring Advisor et de Natixis en tant que Sole Bookrunner et Global Coordinator.

Les obligations feront l'objet d'une admission sur le marché Euronext Growth à Paris à compter de la date de règlement.

Avertissement

Ce communiqué est diffusé à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de titres financiers dans une quelconque juridiction. Aucune action n'a été entreprise ou ne sera entreprise en vue de permettre une offre des obligations à des investisseurs de détail (*retail investors*) dans l'Espace Économique Européen ou au Royaume-Uni. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne peuvent être publiés, diffusés, transmis ou distribués, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris ses territoires et dépendances), à toute personne américaine (*U.S. Person* au sens de la *Regulation S* de la loi des États-Unis sur les valeurs mobilières (*U.S. Securities Act*) de 1933, tel que modifié (le « *US Securities Act* ») ou à toute personne située ou résidant aux États-Unis. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux États-Unis des valeurs mobilières de la CARAC ni de ses filiales. Les valeurs mobilières de la CARAC ainsi que celles de ses filiales ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément au *US Securities Act*. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

Contacts investisseurs : investors@carac.fr

Fabrice HAMMOUCHE

Laure KORENIAN-CHABERT